



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DES CTF

FORMATION DES FORMATEURS

NIVEAU II : ANALYSE DE SA PRATIQUE DE FORMATEUR

 RÉFÉRENCE DE STAGE 19FPC405	 DURÉE 14 HEURES	 DATE 4 AU 5 DÉC 2019	 LIEU PARIS (75)	 INTERVENANT PATRICK BIDOT
---	--	---	---	--

Cette formation de formateurs de niveau II s'adresse principalement aux formateurs des ligues sport adapté et des comités départementaux sport adapté impliqués dans la conception, la coordination, la conduite et l'évaluation d'actions de formation depuis au moins deux ans (AQSA/AESA, initiateur, animateur, CQP, CS ou CC AIPSH ...). Elle a pour vocation de favoriser l'analyse d'actions de formation et de sa pratique de formateur. La démarche de formation s'appuiera donc principalement sur ce que chaque formateur « apportera » de sa pratique pour l'analyser et la faire évoluer. Le programme, ci-dessous, ne peut donc être que prévisionnel et amené à évoluer en fonction des attentes et questionnements recueillis, dans un premier, à partir d'un questionnaire envoyé aux participants au plus tard 15 jours avant le début de la formation, pour recueillir leurs attentes, complétées dans un second temps par un temps consacré à les préciser lors du démarrage de cette action.

OBJECTIFS

- ◆ Analyser une action de formation et sa pratique de formateur : cohérence avec le dispositif (AQSA, initiateur, animateur, CQP, CS ou CC AIPSH ...), contenus, démarche de formation... ;
- ◆ Resituer sa place dans le dispositif de formation (responsable, coordonnateur, formateur, formateur occasionnel ...) et analyser ses responsabilités ;
- ◆ Identifier les points forts d'une action de formation mise en œuvre, les difficultés rencontrées et les propositions d'évolution ;
- ◆ Partager sa pratique de formateur en sport adapté avec des acteurs d'autres territoires pour trouver des ressources nouvelles pour faire évoluer ses actions ;
- ◆ S'approprier les évolutions du cahier des charges des différentes formations ainsi que les procédures de labellisation ;
- ◆ Présenter des séquences de formation à analyser pour en concevoir les évolutions ;
- ◆ Analyser la place des séquences pédagogiques dans les différents dispositifs de formation.
- ◆ Elaborer des outils d'analyse de sa pratique ;
- ◆ Analyser si les spécificités d'une action de formation en sport adapté sont intégrées par les stagiaires ;

DÉMARCHE DE FORMATION

Les temps de formation s'articuleront à partir des questionnements des formateurs en formation. L'enjeu est de permettre à chacun de resituer sa pratique au regard des dispositifs de formation de la FFSA dans lesquels il est investi, d'identifier des problématiques auxquelles il peut être confronté et élaborer, en lien avec les autres stagiaires, les évolutions de ce qu'il propose.

Aussi, alternerons-nous des temps de travail en groupe, des synthèses de ce travail pour dégager les orientations vers lesquelles il paraît nécessaire de s'engager, des présentations de situations de formation questionnant les acteurs pour les analyser à partir d'éclairages théoriques.

Il est essentiel que nous parvenions à une cohérence des dispositifs de formation quel que soit le lieu de la formation.

Cette formation permettra également d'interroger et de faire évoluer les liens contractuels entre les acteurs territoriaux de la formation et Trans'Formation qui coordonne l'ensemble des actions.

Au niveau de la démarche, nous nous appuierons donc sur les expériences et les questionnements des formateurs en formation pour les mettre en travail collectivement ou par groupes et concevoir ainsi les évolutions envisageables.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

MERCREDI 4 DÉCEMBRE		JEUDI 5 DÉCEMBRE	
10:00 - 11:15	Accueil des participants au siège de la FFSA Recueil et classement des attentes des stagiaires	09:00 - 10:30	La cohérence d'une action de formation Groupes de travail par type de formation (AQSA/AESA, initiateur, animateur, CQP, CS ou CC AIPSH ...)
11:15 - 12:30	Comment procédez-vous pour analyser une action de formation ?	10:45 - 12:30	La cohérence d'une action de formation (suite) Présentation et analyse de situations de formation proposées par les stagiaires en lien avec la thématique de travail
13:30 - 15:00	Quelles sont les compétences spécifiques de toute formation en sport adapté ? Travail par groupes - restitution et synthèse Ces spécificités sont-elles abordées dans les formations conduites, sous quelle forme, avec quelles éventuelles difficultés?	13:30 - 15:00	Les certifications : Quelles exigences selon les dispositifs ? Groupes de travail par type de formation - Restitution par chaque groupe et synthèse ;
		15:15 - 16:30	Autres problématiques présentées par les stagiaires et analyse des questionnements
15:15 - 17:30	Présentation et analyse de situations de formation proposées par les stagiaires en lien avec la thématique de travail	16:30 - 17:30	Evolution du cahier des charges et des procédures de labellisation des formations ; Bilan de la formation et perspectives



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION DES FORMATEURS - NIVEAU II : ANALYSE DE SA PRATIQUE DE FORMATEUR

MODALITÉS D'INSCRIPTION

POUR VOUS INSCRIRE

Renvoyez la fiche d'inscription complétée, signée **impérativement avant le 20 novembre 2019** à transformation@ffsa.asso.fr

Au-delà de cette date, toute demande d'inscription ne sera pas prise en compte.

CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION

Dès réception de la fiche d'inscription, un email de confirmation sera envoyé. La convocation et l'emploi du temps sont envoyés 15 jours avant le début de la formation.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Nous vous proposons :

- La pension complète ;
- Les repas du midi ;
- Aucune prestation

HORAIRES

Le stage débutera le mercredi 4/12 à 10h00 et se terminera le jeudi 5/12 à 17h30.

FINANCEMENT

Les frais de restauration et d'hébergement seront à la charge de la FFSA pour tous les CTF. En cas d'un accord de prise en charge de l'AFDAS, la FFSA financera les frais de déplacement des CTF, adhérents AFDAS.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être effectuée par écrit. A moins de 5 jours du début de la formation, la FFSA se réserve le droit d'adresser une facture à l'organisme si l'hébergement a été réservé. La facture devra être réglée dès réception.

Le nombre de place est limité à 15 stagiaires. Les inscriptions seront donc prises dans l'ordre d'arrivée.

STAGIAIRE

Mlle Mme Mr

Nom

Prénom

Fonction occupée

Nature du contrat

Portable

Email

Structure employeur

Nom du président

Adresse postale

Code postal Ville

Téléphone de l'employeur

Email de l'employeur

N° adhérent **[Obligatoire]**

AFDAS

◆ n° adhérent ou N° SIRET

◆ n° de sécurité sociale

◆ date de naissance

◆ CSP

◆ niveau de formation

Autre OPCA

LA FORMATION

N° de stage : 19FPC405

Date : 4 au 5 décembre 2019

Durée : 12 heures - 2 jours

Lieu : Paris (75)

RÉSERVATION HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Hébergement souhaité (au choix)	Pension complète Uniquement les repas du midi Aucune prestation
Arrivée sur place	Mercredi 4 décembre 2019 à 9h45
Départ	Jeudi 5 décembre 2019 à 17h30

Je certifie d'avoir lu les modalités d'inscription et j'en accepte ses dispositions.

Fait à, le

CACHET ET SIGNATURE DE L'EMPLOYEUR